La séparation des pouvoirs du Royaume-Unis et des Etats-Unis

Par **Manew**, le **09/12/2006** à **17:57**

Bonjour za tous zé à toutes!

Je vous contacte pour un petit probleme sur une dissertation de Droit constitutionnel de Premiere année.
Le sujet est : "La séparation des pouvoirs du Royaume-Unis et des Etats-Unis"
et je ne trouve pas de plan.
J'ai un bon point c'est que je sais qu'il ne faut pas faire
I) Au royaume unis.

II)Aux Etats unis.

Ni l'inverse
c'est déjà ça.
Mais après vraiment je sèche. Si vous pouviez m'aider. Je sais à peu pret tout ce qu'il faut mettre et connais les distinctions entre les deux régimes (l'un présidentiel et l'autre parlementaire) mais voila.

Merci d'avance pour votre aide:)

Par **bob**, le **09/12/2006** à **19:01**

Salut,
si tu sais déjà tout ce qu'il faut metttre, il va falloir que tu nous le dises pour te conformer à la charte du forum.
De plus quelle est ta problèmatique? C'est cette problèmatique qui justifie ton plan.
On pourra te donner des conseils une fois que tu nous autas soumis tes idées.

Par **Murphys**, le **09/12/2006** à **19:27**

[b:zh52aqbb]La séparation des pouvoirs du Royaume-Unis et des Etats-Unis[/b:zh52aqbb]

Un plan I) le royaume-uni II) les etats-unis me semble suicidaire. Tu es au contraire invité à comparer la separation des pouvoirs dans ces deux pays, y trouver des convergences et des

divergences.

idées en vrac
-au USA, il y a collaboration entre les differents pouvoirs
- au Royaume-Uni, le chef du parti qui a la majorité à la chambres des communes est le chef du gouvernement donc de l'exécutif (la reine...) et il y aussi confusion a la chambre des lords entre législatif et judiciaire

Par **Vincent**, le **09/12/2006** à **20:04**

oui avec une nuance concernant la GB: certes le pouvoir judiciaire procède de la chambre des Lords. Toutefois, les lords désignés par leurs pairs pour exercer ce pouvoir ne prennent pas part aux délibérations politiques de leur chambre d'appartenance.

Par **Manew**, le **09/12/2006** à **22:17**

En fait il faudrait que j'arrive à parler dans une meme partie de séparation souple (EU) et de séparation rigide (RU) des pouvoirs. C'est surtout ça qui me pose probleme!
A la base dans la premiere partie je pensais traiter des trois pouvoirs comme étant indépendant d'une part au Royaume unis (A) et d'autre part au Etats-unis (B), puis dans une seconde partie des moyens d'actions entre ces pouvoirs dans un premier temps au Royaume Unis (A) et dans un second temps aux Etats-Unis (B).
Mais comme dit j'ai l'impression d'une part que c'est trop bateau! et puis je ne trouve pas de problématique correspondant à ça. encore une fois j'avais pensé: Les Etats-Unis et le Royaume-Unis utilisent une conception différente de la notion de séparation des pouvoirs mais en quoi celles-ci se rejoignent?

je trouve ça toujours tres bateau : /

Par **Murphys**, le **10/12/2006** à **12:05**

Sache qu'un plan bateau n'est jamais sanctionné négativement. Un plan tres recherché mais faux le sera au contraire.

Par **Manew**, le **10/12/2006** à **13:33**

:)

Okay merci bien c'est vrai que c'est logique c'est toujours un conseil bon à prendre Image not found or type unkno

Je pense que je vais rester sur cette idée en la remaniant un peu alors

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Merci ^^

Par **ryan**, le **11/12/2006** à **11:34**

J'vais essayer de te donner quelques axes :
-montesquieu : théorie sur la separation des pouvoirs
-Le pouvoir du président des USA
-La spécificité du UK : 2 partis politique plus un centre important tendant a une convergence vers un idéal commun.
-Regime parlementaire
-Regime présidentiel

Toutes ces idées doivent apparaitre dans ton travail et surtout, n'oublie pas que tout au long de ton travail tu doit confronter les deux models c'est vachement mega superqualifragili important. Sinon zero !!!
Le but ce n'est pas de dire lequels et le meilleur mais les spécifictés de chacun par rapport a l'autre : c'est le lecteur qui choisira le meilleur.....
Surtout parle des caractérisitques des deux états qui explique le pourquoi du regime : Etats federal, Monarchie.....

pas de plan du genre :
I/ USA
II/ UK
ou
I/Separation souple
II/ Separation rigide

Les auteur celebre a citer :
Montesquieu !!!
Locke
Blackstole (ou dans le genre)

Le meilleur bouquin d'aprés moi : Chantebout (auteur)

Par **Manew**, le **11/12/2006** à **12:12**

Merci pour ton aide!

En fait j'ai déjà rédiger ma premiere grande partie j'ai un peu changé mon plan c'est:

I) Les pouvoirs comme étant indépendants:

A) Le législatif:
donc ici je confronte le législatif aux USA et au RU

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

B) L'exécutif:

pareil
:p

II)Les relations entre les pouvoirs:

A) Les relations législatif-exécutifs:
Je confronte les deux systemes.

B) Les relations Exécutifs-législatifs:
idem

Voila je trouve ça honnête comme plan comme dit j'ai peut être oublié des détails mais je pense que l'important est là!
:)

je vous remerci Image not found or type unknown

Par **ryan**, le **11/12/2006** à **16:18**

Bonne chance, je suis pas convaincu tu nous diras quoi...

Par **Manew**, le **14/12/2006** à **18:00**
:oops:

Erf je trouvais ça pas mal moi Image not found or type unknown

le droit public c'est vraiment pas mon fort : /

en fait jsuis débile j'ai oublié de parler totalement des pouvoirs judiciaires alors qu'avec la cours supreme des Etats unis et tout le tintouin y'avait de quoi faire... Mais j'avais peur de trop écrire aussi.

Y'avait vraiment énormément d'élément, trop d'éléments meme. Je vous tiendrais au courant
:)

de la note. Image not found or type unknown

Par **Manew**, le **10/01/2007** à **17:21**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Arf je viens de recevoir ma note. j'ai eu 8 au final : / jsuis vraiment déçu. Elle m'a dit comme quoi j'ai catalogué et que ma problématique est pas top. Enfin bon je sens mal ce semestre :cry:

Image not found or type unknown

Par **ptouhari**, le **10/01/2007** à **17:37**

Juste un petit post pour préciser qu'il faut se méfier des réponses parfois données un peu vite...
J'ai relevé des erreurs relatives à la séparation des pouvors notamment à propos du régime américain... c'est un régime de séparation rigide et non de séparation souple! A l'inverse le régime britannique est un régime de séparationsouple des pouvoirs.
Bref, il faut faire attention. Il faut aussi penser à regarder les manuels de droit constitutionnel (type Michel Troper ou Bernard Chantebout, éventuellement PH. Ardant) J'espere que vous réussirerz mieux la prochaine fois

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés